









Contribution de l'ONUDI aux

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les **objectifs de développement durable** constituent le noyau du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et orientent les efforts de développement devant être conduits à l'échelle mondiale, régionale et nationale au cours des 15 années suivant leur adoption. L'**Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)** est fermement déterminée à contribuer à leur réalisation dans le cadre de

l'exécution de son mandat, qui consiste à aider les États Membres à parvenir à un développement industriel inclusif et durable, et elle mène pour ce faire les activités énumérées ci-après. En raison du caractère interdépendant des objectifs, de nombreuses activités de l'ONUDI participent à la réalisation de plusieurs objectifs.

Objectifs	Activités de l'ONUDI	Objectifs	Activités de l'ONUDI
 <p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	<p>> Veiller à ce que les bienfaits de l'industrialisation profitent à tous, à ce que les conditions de vie de tous se trouvent durablement améliorées, et à ce que nul ne soit laissé pour compte.</p>	 <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	<p>> Aider les femmes à acquérir des compétences et à accéder à des ressources productives et financières qui leur permettent de participer véritablement à la vie économique de leur communauté.</p>
 <p>2 FAIM «ZÉRO»</p>	<p>> Encourager l'apport de valeur ajoutée à la production agricole, et aider à réduire les pertes après récolte et à économiser les ressources, tout en créant des emplois pour les communautés rurales et en améliorant la sécurité alimentaire, l'innocuité des aliments et la nutrition, notamment grâce au développement de l'agribusiness et à la modernisation des chaînes logistiques dans le secteur agroalimentaire.</p>	 <p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>	<p>> Apporter une assistance aux pays en matière de transfert des meilleures techniques disponibles et des pratiques environnementales pour améliorer la gestion de l'eau par les industries et les municipalités, ainsi que sa productivité, et aider à éviter le rejet d'effluents industriels dans les eaux internationales (fleuves, lacs, zones humides et zones côtières).</p>
 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	<p>> Encourager le développement et la mise à niveau de l'industrie pharmaceutique des pays en développement pour la production locale de médicaments génériques essentiels et la fourniture des appareils nécessaires au secteur de la santé, tout en s'employant à réduire la pollution industrielle et à protéger la santé des consommateurs par la mise en place de normes sanitaires et de sécurité des aliments.</p>	 <p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>	<p>> Promouvoir des politiques, techniques et pratiques d'efficacité énergétique ainsi que l'accès à des sources d'énergie renouvelables à un coût abordable pour faciliter les activités productives et permettre ainsi aux pays de parvenir à une croissance à faibles émissions, de carbone notamment.</p>
 <p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<p>> Soutenir le développement de la culture et des compétences entrepreneuriales, dispenser des formations techniques et professionnelles, et aider les jeunes à se doter des compétences et des connaissances nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.</p>	 <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<p>> Faciliter les transformations structurelles et la croissance économique en renforçant les capacités des entreprises locales en matière de production de valeur ajoutée, de diversification économique et de promotion des exportations, et soutenir la création d'emplois décents dans l'industrie et les services qui y sont liés.</p>



Objectifs	Activités de l'ONUDI
 <p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Faire progresser l'éradication de la pauvreté et la participation sans exclusive, renforcer les capacités productives de manière inclusive et offrir plus de perspectives aux femmes comme aux hommes, ainsi qu'à tous les groupes sociaux, grâce à des partenariats avec toutes les parties prenantes aux processus d'industrialisation. › Encourager l'accélération de la croissance économique et industrielle, renforcer les capacités commerciales des industries et faire en sorte que tous les pays puissent tirer parti des échanges internationaux et des progrès technologiques, par la mise en œuvre de politiques industrielles modernes et la mise aux normes et à la conformité au niveau mondial. › Promouvoir une croissance écologiquement viable, renforcer les capacités institutionnelles à l'appui des industries vertes par l'application de techniques de production plus propres et de méthodes économes en ressources, et créer des industries vertes, grâce à la facilitation des technologies, l'innovation et la constitution de partenariats.
 <p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Promouvoir la hausse de la productivité, la stabilité de l'emploi et l'augmentation des revenus, et améliorer les perspectives économiques au sein des populations, des pays et des régions et entre eux, en vue d'atteindre les groupes vulnérables, notamment les jeunes, les femmes, les migrants et les minorités, en se concentrant plus particulièrement sur les initiatives en faveur des pauvres, l'agro-industrie, l'augmentation de la valeur ajoutée, l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes, ainsi que les questions de sécurité humaine au sortir de crises.
 <p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Promouvoir l'industrie intelligente et les pôles industriels dans des zones industrielles urbaines qui stimulent l'innovation, la gestion efficace des ressources et la compétitivité industrielle, tout en intégrant les entreprises locales aux chaînes de valeur et aux marchés mondiaux.
 <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Promouvoir les industries vertes, les modes de gestion économes en ressources, la production propre, l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie, la réduction des déchets et de la pollution, et les politiques de sauvegarde de l'environnement dans la production et la consommation industrielles, notamment les démarches d'économie circulaire.

Objectifs	Activités de l'ONUDI
 <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Promouvoir la réduction des émissions industrielles de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre, notamment en ayant recours à des solutions énergétiques durables, à des techniques et pratiques économes en ressources et à des procédés de production industrielle propre.
 <p>14 VIE AQUATIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Soutenir les efforts visant à réduire les effets néfastes de l'industrie sur les masses d'eau grâce à des méthodes et des systèmes de bonne gestion de l'eau et à des partenariats stratégiques visant à protéger les habitats et les écosystèmes côtiers et marins, et aider à améliorer les revenus dans le secteur de la pêche en encourageant la coopération régionale, le renforcement des capacités et l'innovation technologique, etc.
 <p>15 VIE TERRESTRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Améliorer les moyens de subsistance en milieu rural, la sécurité alimentaire et la production agricole de manière durable, et promouvoir des techniques qui assurent une gestion durable des sols et la génération de ressources renouvelables hautement productives, tout en soutenant l'adaptation et l'adoption de méthodes, de techniques et de systèmes de production plus propres et économes en ressources.
 <p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Soutenir le rétablissement des activités économiques et l'autonomisation des communautés touchées par des crises, et renforcer les capacités des gouvernements et des petites et moyennes entreprises à respecter les principes des droits de l'homme et l'éthique des affaires dans le cadre du développement industriel, de manière à renforcer la sécurité humaine.
 <p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Faciliter la coopération internationale, les partenariats multipartites et l'alignement des investissements publics et privés et des politiques industrielles. › Mener des activités de renforcement des capacités, notamment des capacités nationales liées au commerce. › Promouvoir les mécanismes d'échange de technologies, les mesures de coordination des politiques technologiques et les possibilités d'investissement connexes. › Fournir un soutien technique et statistique pour le suivi et l'examen de la mise en œuvre des objectifs de développement durable.